

Le mal logement s'entend d'une personne vivant dans des conditions de logement insatisfaisantes. En pratique, cela couvre les situations de précarité, de manque de confort voire d'insalubrité.

*« Jeunes entravés dans leur accès à l'autonomie, quartiers populaires enlisés, ménages touchés par la hausse des loyers et des prix de l'énergie, service d'accompagnement social engorgés... **la crise du logement continue de fracturer en profondeur notre société** », ne fermons pas les yeux.*

4 000 000 personnes non ou mal logées en France

14,6 millions de personnes fragilisées par la crise du logement

300 000 personnes sans domicile, malgré les promesses du quinquennat

4 milliards d'économies depuis la réduction des APL

□ Nombre de personnes vivent en situation de non-décence, avec un manque d'eau ou de chauffage ou encore d'éléments de confort

□ De plus en plus de personnes se retrouvent en situation de fragilité face aux factures et loyers

Source :

- 27ème rapport sur l'état du mal-logement en France, 2022, Fondation Abbé Pierre